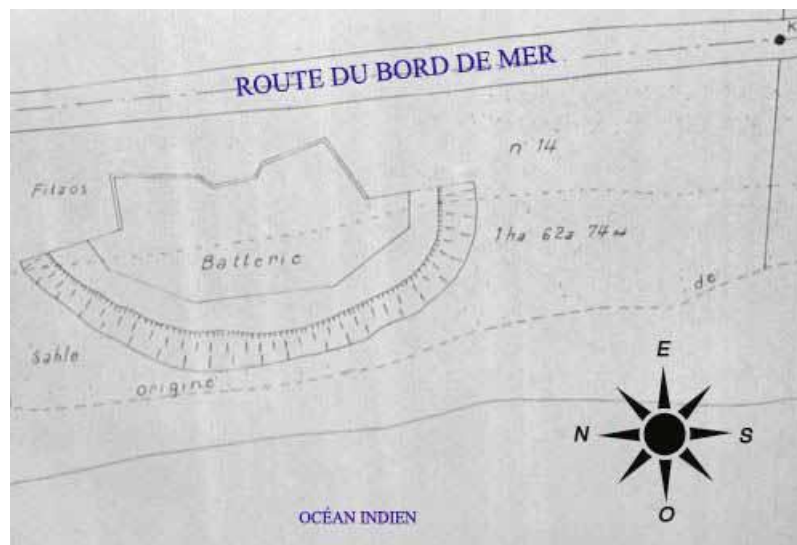


Sondage archéologique

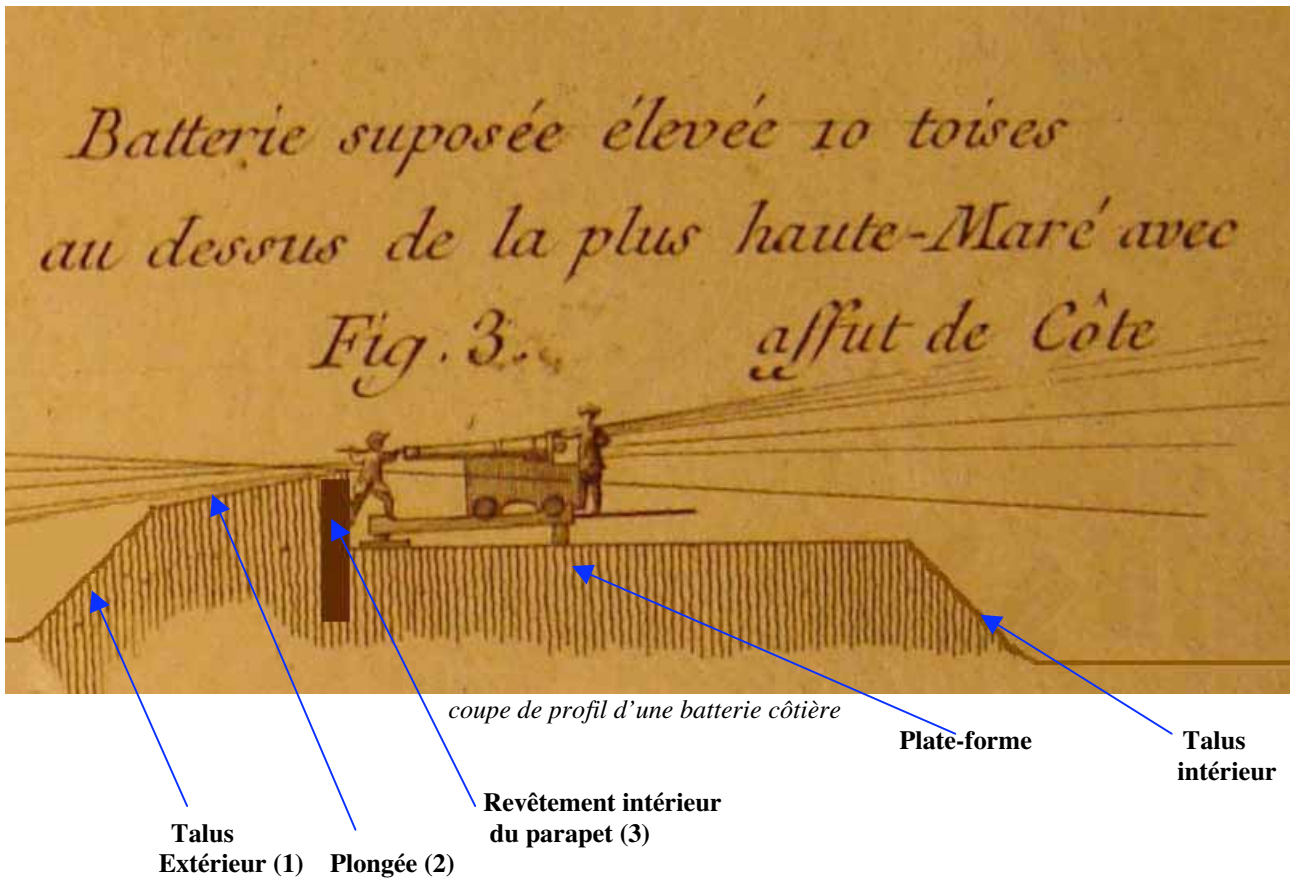
Sur une ancienne batterie côtière de la baie de Saint-Paul



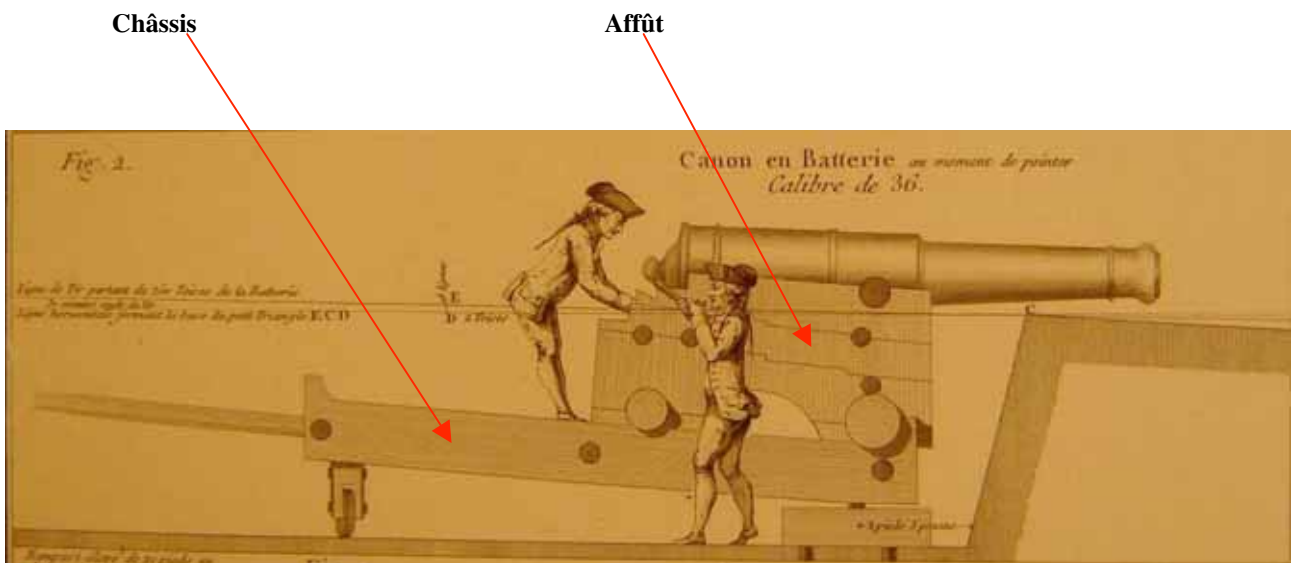
par Olivier Fontaine

I/ Définition :

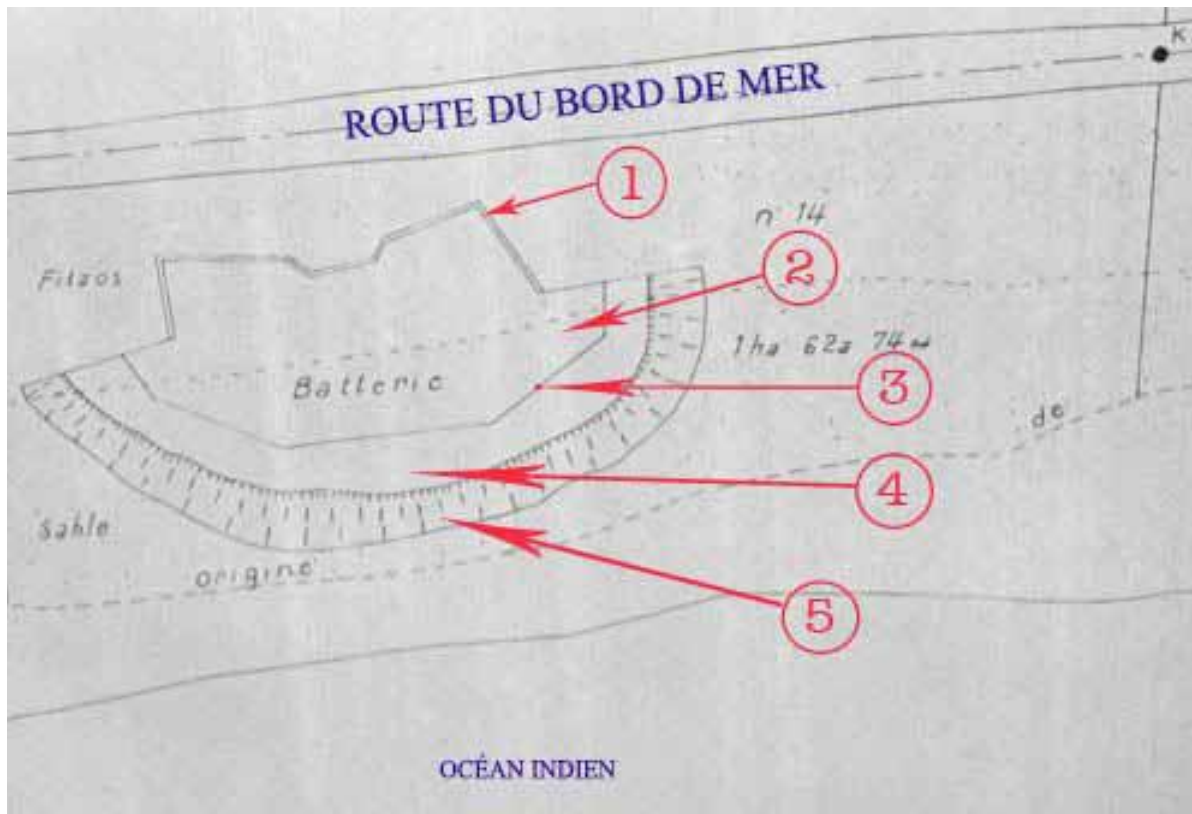
Batterie : fortification en terre et / ou en maçonnerie, destinée à accueillir des pièces d'artillerie.



Le canon et les artilleurs sont protégés des tirs ennemis par un **parapet**, qui se compose de trois éléments : le revêtement intérieur(3) souvent construit en maçonnerie, devant lequel se trouvent une plongée(2) et un talus (1) qui peuvent être en terre ou en sable.



Plan de la batterie *De Droite* extrait du plan des pas géométriques de la baie de Saint-Paul



Eléments constitutifs de la batterie « De Droite » à Saint-Paul

1. Mur d'enceinte en moellons et argamaste
2. Talus intérieur et plate-forme destinée à recevoir l'artillerie
3. Revêtement intérieur du parapet en moellons et argamaste
4. Plongée
5. Talus extérieur



Implacement de la
batterie De Droite
Sur la baie de Saint-Paul

Localisation de la Batterie De Droite sur un plan de la baie de Saint-Paul



Les vestiges de la batterie De Droite se trouvent sous les arbres, à gauche du Boulevard du front de mer, entre le parking du parcours de santé et la plage, immédiatement à droite de l'embouchure du canal de l'Egout.



Sur cette photographie, les vestiges de la batterie De Droite sont visibles à gauche du parcours de santé (au milieu), il s'agit d'une dune de sable recouverte de feuilles mortes sur laquelle poussent arbres et arbustes. Cette dune a grossièrement la forme d'un croissant dont les pointes sont tournées vers la montagne. A droite du parcours de santé, sous les feuilles et la terre, le mur d'enceinte de la batterie De Droite est encore présent par endroits.

II / Rappel historique :

Avec l'ère du café qui s'ouvre à l'île Bourbon à partir de 1718, la Compagnie des Indes, propriétaire de l'île, décide de la protéger en érigeant le premier système de défense.

Après plusieurs tergiversations de la part des différents ingénieurs expédiés sur place, la Compagnie opte finalement pour un système de batteries côtières installées tout autour de l'île aux endroits des principaux mouillages de navires et où il est facile de débarquer.

La première batterie est construite à Saint-Paul en 1735, mais l'essentiel du dispositif de défense côtier se met en place de la guerre de Succession d'Autriche (1744-1748) à la guerre de Sept Ans (1756-1763). Par la suite et jusqu'au démantèlement du système défensif à la fin du XIXe siècle, le principe de défense reste le même, seul le nombre de batteries par mouillage varie : certaines de ces fortifications sont créées, d'autres détruites, d'autres encore modifiées.

Les deux mouillages qui concentraient le plus de batteries sont ceux de Saint-Denis et de Saint-Paul.

III / Aujourd'hui :

Ce système de défense a été abandonné à la fin du XIXe siècle.

Les intempéries, l'usure du temps, le réemploi de matériaux et, à la fin du XXe siècle, l'urbanisation du littoral, ont fait disparaître à La Réunion la plus grande partie des batteries côtières de l'ancien système défensif. Seuls subsistent actuellement :

- des noms de rues : *Rue de la batterie* à Saint-Denis, *Impasse la batterie* et *Chemin quatre canons* à Saint-Paul.
- des vestiges de batteries : à La Possession un flanc maçonné et un talus, à Saint-Leu l'ancienne *Batterie des Sans Culottes* (victime d'une mauvaise restauration), et à Saint-Paul trois batteries parmi lesquelles la batterie n°1 ou *De Droite*.

IV/ La Batterie n°1 ou De Droite :

La batterie figure en projet sur le plan de Chandelier de 1806. Elle n'est réellement mentionnée qu'en 1822 au moment de la première réorganisation du système défensif, après la rétrocession de l'île en 1815.

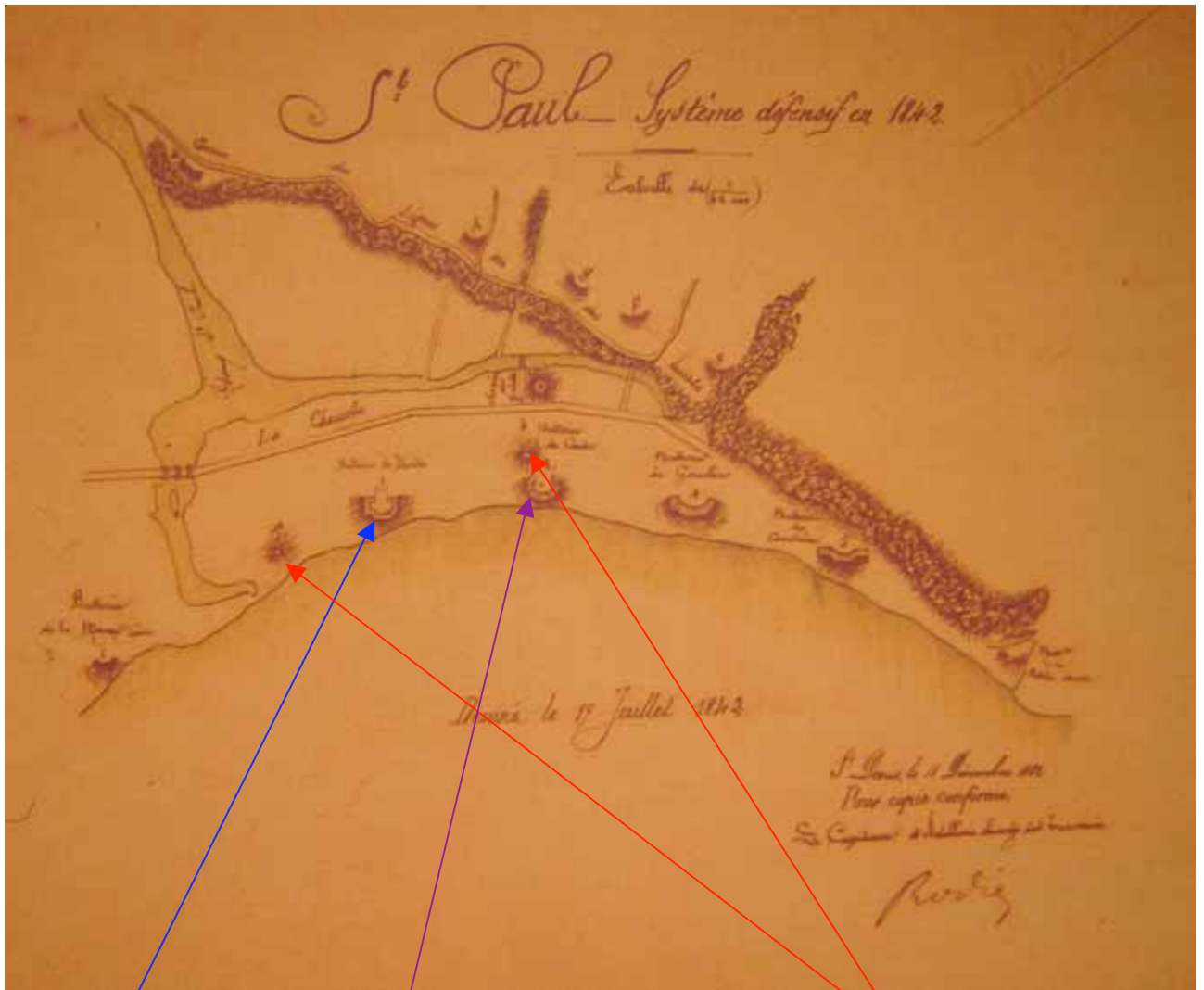
Entre 1806 et 1809, les français n'entreprennent pas de travaux militaires de grande envergure dans l'île. Les sources disponibles, notamment celles concernant l'attaque et la prise de Saint-Paul par les Anglais en septembre 1809, ne signalent pas l'existence de cette batterie, alors qu'elles mentionnent les deux batteries situées de part et d'autre et construites au XVIIIe siècle.

Il est également établi que les Anglais qui occupent l'île de 1810 à 1815, y conservent les éléments défensifs antérieurs à leur présence, sans en ajouter d'autres.

Mais entre octobre 1809 et Juillet 1810, le colonel Sainte-Suzanne qui a succédé au général Des Brulys comme commandant de l'île, met en chantier des batteries à Saint-Paul, afin de remplacer celles qui ont été complètement détruites par les Anglais alors qu'ils contrôlaient la ville.

La *batterie n°1* figure dans le nouveau plan de défense de Saint-paul établi en 1822. Il semble donc que sa construction date bien de la période comprise entre octobre 1809 et juillet 1810. A l'époque, devant l'urgence de la situation (état de guerre avec l'Angleterre et offensives anglaises contre l'île depuis 1808), la construction de nouvelles batteries en remplacement de celles détruites a été menée à marche forcée, avec les moyens disponibles dans l'île durant cette période de blocus et de crise.

En effet, à cette date il s'agit de rendre plus performant le système de défense de la baie de Saint-Paul (qui n'a pas arrêté l'invasion anglaise de septembre 1809) en réorganisant le nombre et la disposition des batteries. Ainsi la batterie de l'embouchure est abandonnée, tout comme celle qui se trouvait autrefois en arrière du quai Gilbert. En remplacement on construit deux batteries plus proches : la batterie n°1 (ou *De Droite*) et la batterie n°2 (ou *Du Centre*).



Batterie « De Droite » ou « n° 1 »

Batterie « Du Centre » ou « n°2 »

Saint-Paul système défensif en 1842

**Batteries détruites par les
Anglais en 1809 et non reconstruites**

V / Localisation :

La batterie *De Droite* (par souci de clarté c'est sous ce nom que nous désignerons cette batterie au cours de notre propos) se trouve à Saint-Paul, au nord de la ville, en bordure de mer, immédiatement à droite du *canal de l'Égout*, entre le parking du parcours de santé et la plage. Le terrain appartient aujourd'hui à l'Etat et est géré par l'ONF.

VI / Les objectifs du sondage archéologique sur la batterie *De Droite* :

L'ancien système de défense de La Réunion, n'avait fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude archéologique. Les vestiges de ce système ne sont plus très nombreux et sont en train de disparaître. Pourtant les nombreuses batteries qui se trouvaient sur le littoral de l'île, face à la mer, sans parler des poudrières et autres redoutes, ont façonné pendant plusieurs siècles le paysage des côtes de La Réunion : ils étaient omniprésents au milieu des autres éléments du front de mer : les entrepôts, les ponts débarcadères et les mâts de pavillon. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter les nombreux plans du littoral de La Réunion dressés depuis le milieu du XVIIIe siècle.

En ce qui concerne la batterie *De Droite*, elle se trouve mentionnée sur les cartes de Saint-Paul au XIXe siècle. Excentrée par rapport à la ville, elle a échappé à une destruction volontaire, et depuis son abandon à la fin du XIXe siècle, n'a subi que les outrages du temps (pluies tropicales, cyclones, vents) qui l'ont détériorée progressivement (par exemple en arasant sa structure externe), mais protégée également, notamment en la recouvrant de sable.

Cette batterie ainsi partiellement conservée sous le sable (certains éléments affleurants attestent de sa présence à cet endroit) représentait un sujet d'étude idéal pour mieux comprendre la forme et les dimensions de telles fortifications.

Le sondage archéologique n'a donc eu d'autre but ici, outre de démontrer qu'une batterie existait bien à cet endroit, que de déterminer sa forme, ses dimensions et quels étaient les éléments de sa structure qui subsistaient.

VII/ La batterie *De Droite* avant le sondage archéologique.

La batterie se trouve ensevelie sous le sable et la terre au milieu de la forêt domaniale entretenue par l'ONF. De ce fait on ne la distingue pas des autres dunes de sables qui parsèment la côte de la baie de Saint-Paul sur toute son étendue. Sa forme affecte grossièrement celle d'un croissant d'une centaine de mètres de long, dont la partie la plus longue fait face à l'océan donc à l'ouest et dont les deux pointes se terminent en direction de l'est à peu de distance de la route de la Baie.

Au sud-est de la dune apparaît un vestige de mur en moellons scellés à l'argamasse dont une partie s'est écroulée en avant. Sur toute la crête de la dune, on aperçoit des affleurements de galets agrégés à de l'argamasse.



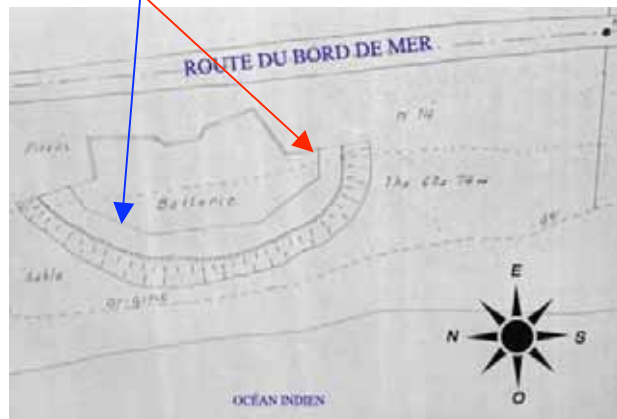
Vestige du mur de l'enceinte sud-est de la batterie, vue de face (avec repère jaune de 1 mètre)



Mur de l'enceinte vue de profil



Affleurement de galets et de maçonnerie sur le sommet de la dune

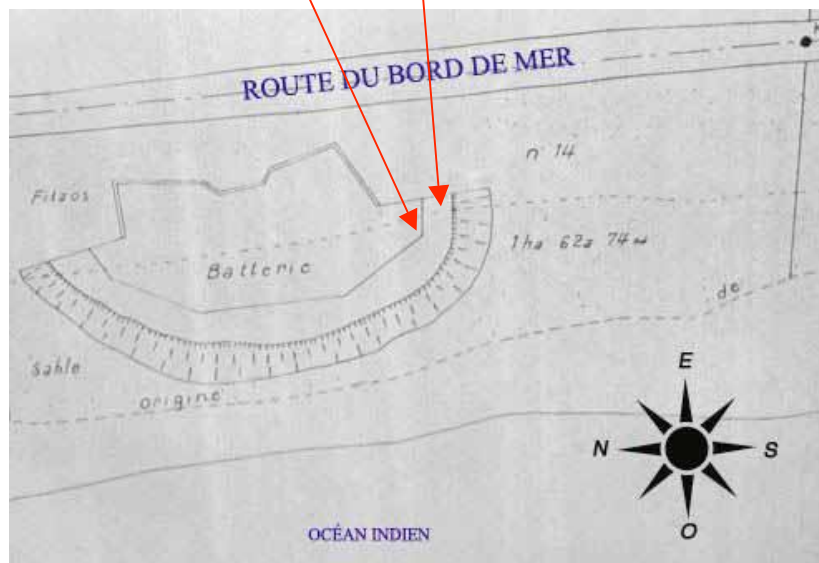




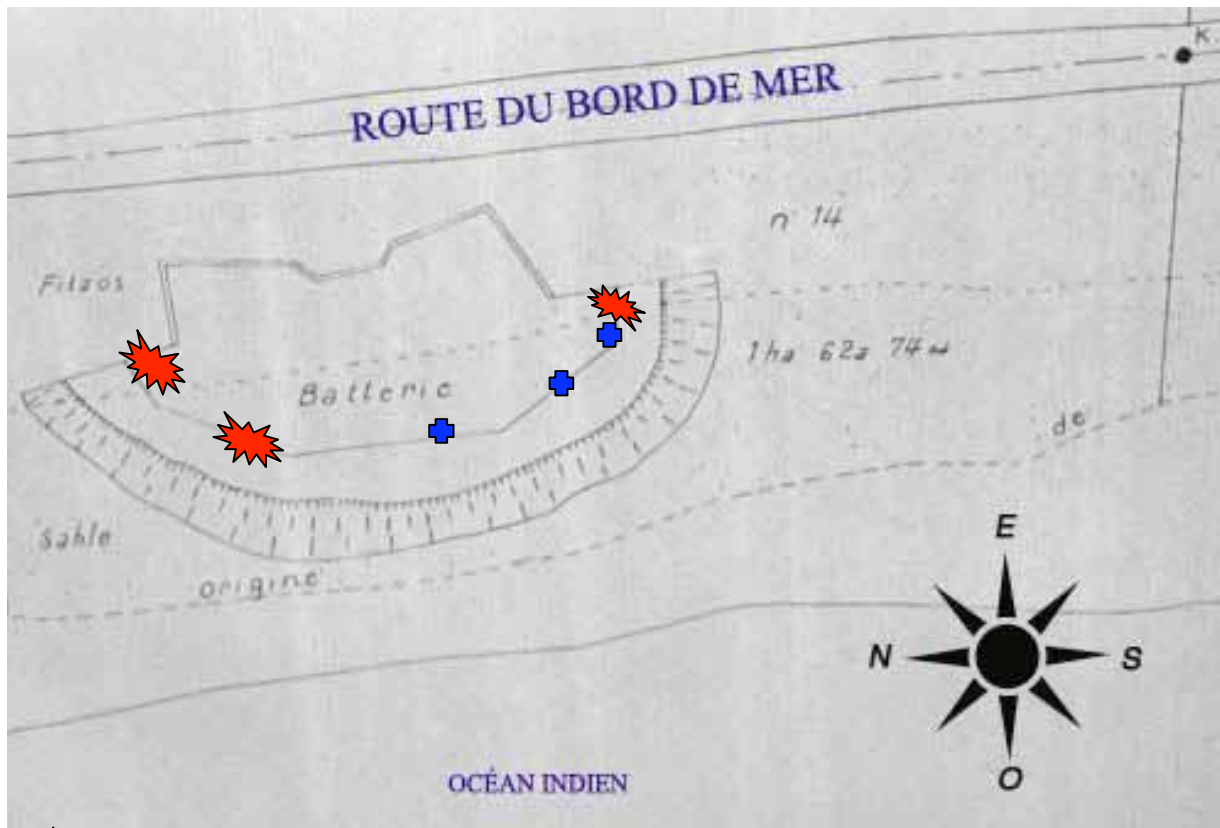
Affleurement des vestiges du parapet partie sud





Affleurement de galets et de maçonnerie partie sud-est



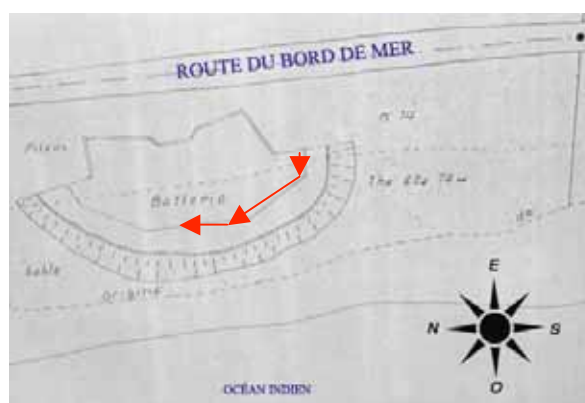
D'une manière générale, avant le sondage, on pouvait déjà diviser les vestiges affleurant sur le sommet de la dune en deux parties distinctes : les parties les mieux conservées, présentant des portions émergentes du revêtement intérieur du parapet de plusieurs mètres de long, se trouvent dans les parties sud, sud-ouest et ouest de l'édifice. Au nord-ouest et au nord seuls sont visibles au dessus du sable dans certains endroits, des galets épars et des morceaux de maçonnerie.



-  = Affleurement de galets et de débris de maçonnerie en surface
-  = Affleurement du sommet du revêtement intérieur du parapet en surface

Le travail consistait pour nous à faire émerger du sable le sommet du revêtement intérieur du parapet, afin de vérifier son tracé, de mesurer son épaisseur et de contrôler son état. Mettre à jour le sommet du revêtement intérieur nous permettait également d'apprécier la forme générale de la batterie et sa superficie. Le sommet du revêtement intérieur dégagé nous faisons apparaître ses faces en enlevant le sable et la terre jusqu'à une profondeur de 50 cm de chaque côté.

Le travail a duré une semaine. Nous avons commencé par désensabler les parties affleurantes les plus saines qui se trouvent au sud de l'édifice et une fois ces parties du revêtement déblayées, nous avons progressé en direction du nord.

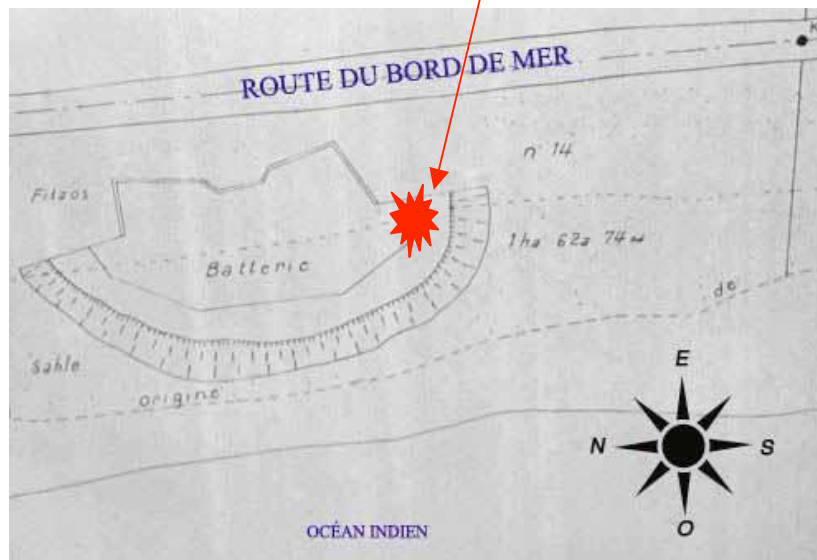


Progression du sondage depuis les parties saines du sud en direction du nord

Au départ du sondage, dans la partie sud-est de l'édifice, se trouve un amas de galets et de morceaux de maçonnerie affleurants et étalés sur une surface de 20 mètres carrés ayant une forme triangulaire. L'une des pointes de ce triangle, tournée vers l'ouest, précède les affleurements du revêtement intérieur du parapet. Cet amas constitue sans aucun doute les vestiges de l'extrémité sud-est du parapet et de la plate-forme.



La partie sud de la batterie présente des affleurements de galets et maçonnerie





*Equipe au travail : dégagement de la partie ouest du parapet en direction du nord
(noter la présence de racines en abondance, certaines de taille respectable)*

VIII / Résultats du Sondage :

Le sondage a permis de faire apparaître la plus grande partie du revêtement intérieur du parapet en moellons liés à l'argamaste. **Une longueur de revêtement intérieur de 90,03 mètres a ainsi été mise à jour.**

Ce revêtement intérieur inexistant dans sa partie sud-est, apparaît en bon état de conservation dans sa partie sud et dans les deux premiers tiers de la partie ouest en partant du sud.

Il se trouve fortement dégradé dans le dernier tiers ouest en remontant vers le nord.

Par contre, contrairement à sa partie sud-est, la partie nord-est du revêtement intérieur bien que très dégradée existe toujours.

Le revêtement intérieur du parapet a dans ses parties les mieux conservées une largeur de 0,80 mètres.

Au nord son épaisseur érodée varie entre 0,60 et 0,50 mètres.

Dans sa partie dégradée, le revêtement intérieur du parapet est traversé de part en part de quantité de racines qui en croissant l'on fait exploser. Le revêtement intérieur est brusquement sectionné dans sa partie nord-ouest : à cet endroit, la partie du revêtement qui vient de l'ouest, se trouve décalée de 0,85 mètres à l'extérieur de son tracé normal.

D'autre part ce revêtement intérieur a également été dégradé par l'action humaine puisqu'il a été trouvé plusieurs fois le long de ses deux faces, à une profondeur de 0,50 mètres, des sachets de plastique noir qu'utilisent les jardiniers pour conserver des plantes dans de la terre.

Une savate en plastique a également été trouvée à la même profondeur contre l'intérieur du revêtement intérieur, ainsi que des ossements de chien.

Enfin les travaux d'éclairage du parcours de santé qui encercle la batterie ont aussi altéré le revêtement intérieur, puisqu'une partie de celui-ci a été détruite pour le passage perpendiculaire (d'est en ouest) d'un câble électrique de 10 cm d'épaisseur.

La construction du parcours de santé a abîmé également une partie importante de la fortification en détruisant au sud-est et au nord-est le mur d'enceinte qui, en continuant le parapet, fermait la batterie à l'arrière.



*Le revêtement intérieur du parapet se désagrège dans le dernier tiers ouest (en montant vers le nord).
A cet endroit l'argamaste qui le compose est très friable.*



Partie nord-ouest du revêtement très dégradée (détail)



*Un câble électrique traverse le revêtement à 0,50 mètres
de profondeur*

Le sud-ouest et l'ouest du revêtement intérieur du parapet sont mieux conservés que le nord-ouest et le nord. Dans la première partie les moellons qui composent ce revêtement sont fortement liés à l'argamaste qui ne se désagrège pas. Au contraire dans la seconde partie l'argamaste est très friable et souvent les moellons sont descellés du revêtement.

Faut il voir dans ce constat le fait que les parties du revêtement intérieur du parapet ne datent pas toutes de la même période, que la partie nord-ouest dégradée est plus ancienne que la partie sud-ouest ?

Il est en effet possible que le chantier de la batterie *de Droite* n'ait pas été totalement achevé lors de la conquête anglaise de 1810 et que les travaux de finition aient repris seulement en 1822 au moment de la réorganisation du système de défense de l'île.

La partie nord-ouest et nord du revêtement semble également plus humide que celle du sud-ouest et de l'ouest : il est possible que l'humidité présente dans le sol à cet endroit ait pu fragiliser cette section du revêtement intérieur.

La partie ouest du revêtement est de loin la plus saine. A cet endroit un sondage réalisé sur un mètre de profondeur a permis de mettre en évidence son état de conservation remarquable.

D'une manière générale, malgré quelques déformations minimales et la partie sectionnée, les vestiges du parapet respectent encore nettement son tracé initial, visible sur le plan des pas géométriques.



Le revêtement dans sa partie ouest est très bien conservé

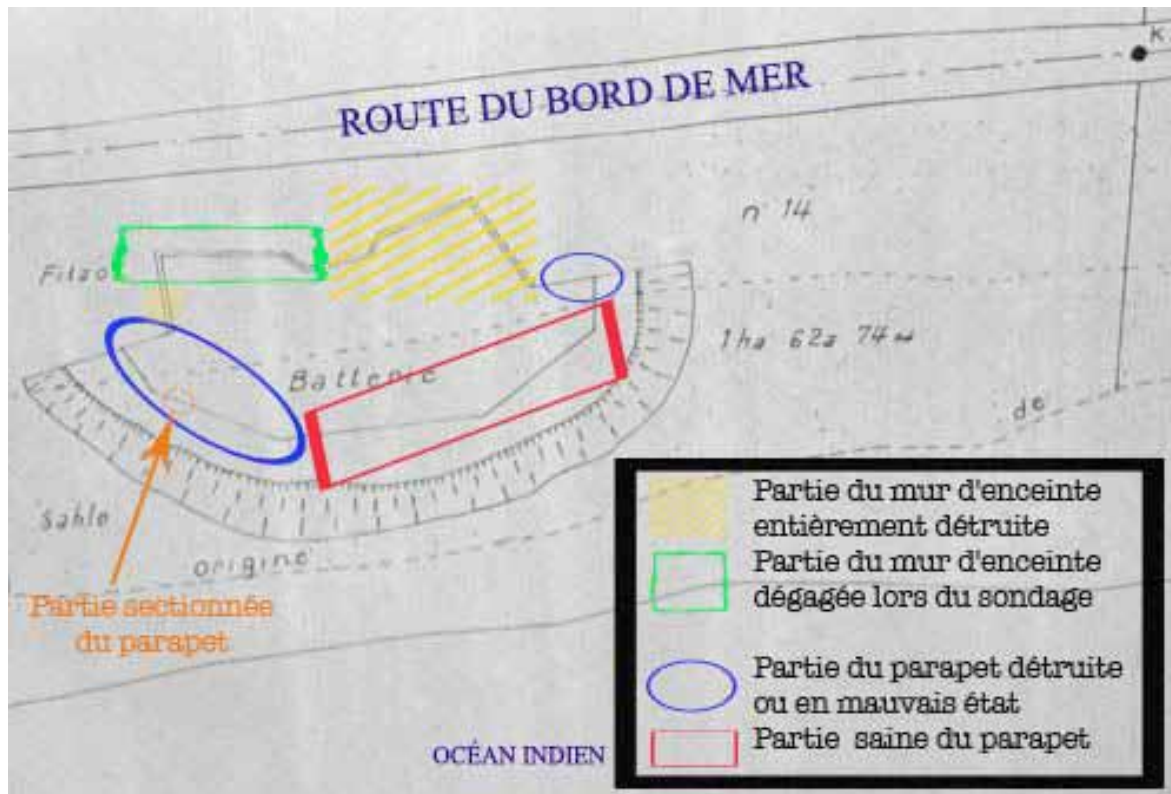


Un sondage d'un mètre de profondeur montre que malgré les arbres qui ont poussé autour, le revêtement intérieur du parapet n'a subi aucune altération à cet endroit.

Il a également été possible de suivre le mur d'enceinte qui en continuant le parapet, clos la batterie par l'arrière. Ce mur d'enceinte a une largeur égale à celle du revêtement intérieur du parapet, soit 0,80 mètres. Il a été dégagé, du nord-est à l'est, lors du sondage. Par contre, le sondage n'a pas permis de découvrir la partie du mur d'enceinte située du sud-est à l'est, mais il n'est pas impossible qu'il subsiste à une plus grande profondeur.

Inexistant à l'endroit du passage du parcours de santé il apparaît entre celui-ci et le parking, mais nous avons eu la bonne surprise de constater que le mur d'enceinte ne dépasse pas le parking, il reste à l'intérieur de la zone d'emprise du parcours de santé.

La batterie est donc tout entière comprise entre le parking du parcours de santé à l'est et le parcours de santé à l'ouest.



Etat du mur d'enceinte et du parapet de la batterie De Droite, tels que découvert lors du sondage

Nous avons ainsi pu déterminer **la longueur et la largeur de la batterie**.

La longueur mesurée de l'extrémité sud à l'extrémité du nord du revêtement intérieur du parapet donne 83,63 mètres.

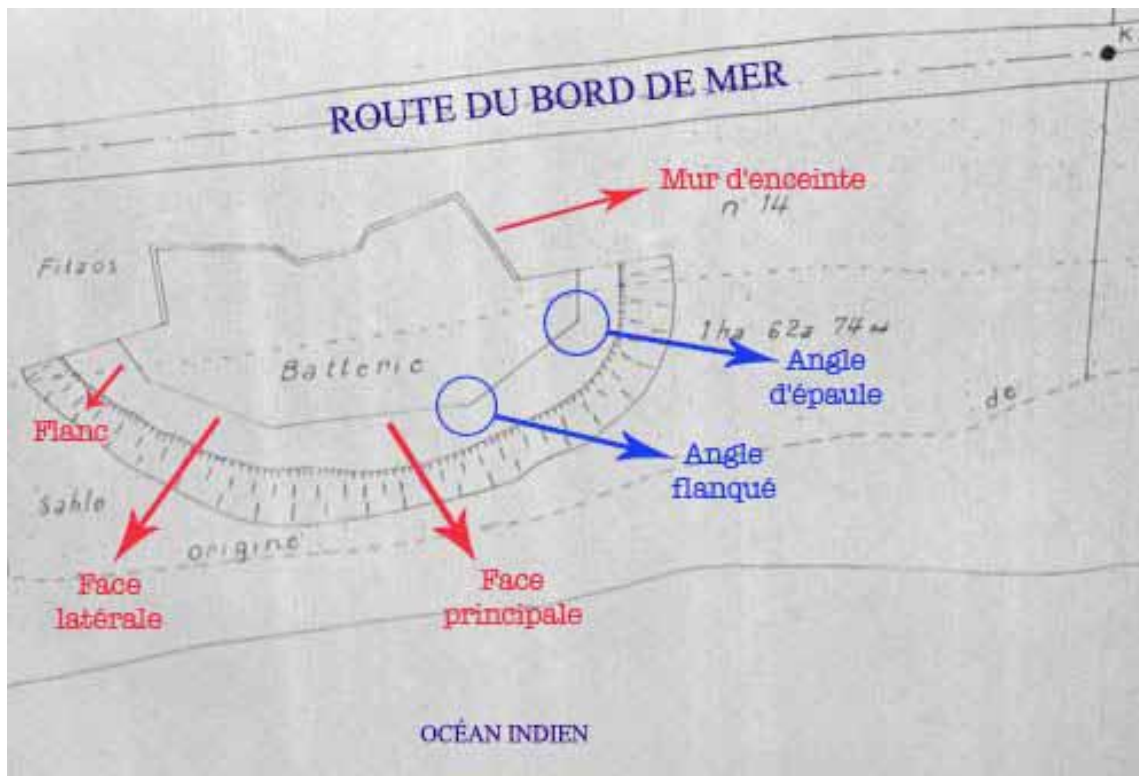
La largeur prise de l'extrémité est du mur d'enceinte jusqu'au revêtement intérieur qui lui fait face mesure 34,61 mètres.

Ces dimensions ne prennent pas en compte le talus extérieur de la batterie qui augmenterait sa longueur et sa largeur de plusieurs mètres. Mais nous ne nous sommes pas risqués à faire ce calcul, car le talus ne constitue plus aujourd'hui un ensemble facilement délimitable, au contraire du revêtement intérieur du parapet.

Or, il ne s'agit pas de la batterie la plus importante de la baie de Saint-Paul. La batterie *De Droite* était une batterie de taille moyenne, un modèle intermédiaire entre les petites batteries de seconde ligne et la batterie *De Gauche* (située à droite du feu de mouillage) qui était la plus grande de Saint-Paul. Cela signifie que la longueur de cette dernière batterie devait dépasser les 100 mètres.

Avec les dimensions mentionnées ci-dessus, la batterie *De Droite* était conçue pour accueillir 7 pièces d'artillerie, soit en 1822 : 4 canons de 36, 2 obusiers de 22, 1 mortier de 12.

Le tracé du revêtement intérieur du parapet qui a été mis à jour lors du sondage, correspond exactement à celui donné par la représentation de la batterie *De Droite* qui figure sur le plan des pas géométriques de la baie de Saint-Paul.



Principaux aspects architecturaux du tracé du parapet de la batterie De Droite découverts lors du sondage

En suivant le tracé du parapet, la batterie se compose de la façon suivante : face à l'océan à l'ouest, une *face principale* reliée de chaque côté à deux autres *faces latérales* (nord-ouest et sud-ouest), par deux angles saillants dits *angles flanqués*. Ces deux faces sont elles mêmes reliées chacune à un *flanc* par deux angles saillants dits *angles d'épaule*.

Le sondage a permis de mettre à jour les trois *faces* de la batterie, les deux *angles flanqués* et les deux *angles d'épaule*. Le *flanc* sud n'existe plus, tandis que le *flanc* nord se trouve complètement désagrégé. Le sondage n'a pas permis de distinguer les autres éléments architecturaux du parapet, notamment les jonctions entre celui-ci et le mur d'enceinte.

En dehors du revêtement intérieur du parapet sur lequel s'est focalisé ce sondage archéologique et dont il a été traité dans ce compte rendu, qu'en est-il des autres éléments constitutifs de la batterie ?

Les deux autres éléments constitutifs du parapet soit la *plongée* et le *talus extérieur*, sont toujours visibles, sous la forme d'un monticule de sable qui borde le revêtement intérieur mais avec le temps il s'est déformé par endroits. Les ingénieurs de l'époque se sont adaptés au site d'implantation de la batterie et au matériau que le lieu pouvait fournir en abondance : le sable. Ainsi les sondages effectués sur la *plongée* et le *talus extérieur* montrent qu'ils ne sont constitués que de sable. Il n'y a pas eu d'apport de terre pour édifier ces deux parties du parapet.

Au niveau de l'angle d'épaule sud, l'ensemble *plongée/talus extérieur* (désormais indifférenciés par l'action du temps) mesure 11 mètres. Pris à partir de l'angle flanqué sud-ouest il ne fait plus que 8,50 mètres. A l'angle flanqué suivant, il mesure cette fois 10 mètres. Donc bien qu'il soit toujours présent, appuyé contre le revêtement intérieur, l'ensemble *plongée/talus extérieur* est très irrégulier en épaisseur comme en longueur.

La *plate-forme* et le *talus intérieur* se sont dégradés au point également de ne plus faire qu'un. Le *talus intérieur* existe, bien que fortement érodé, désormais indifférenciable de la *plate-forme*. Cette *plate-forme* sur laquelle étaient disposés les pièces d'artillerie, n'est plus visible. Malgré le sondage contre l'intérieur du parapet, aucune trace n'en a été trouvée.

La plate-forme, reposait sur un empilement de galets comme c'est le cas pour la batterie de la Possession, ou directement sur du sable bien tassé, ainsi que cela fut fait pour une autre batterie de Saint-Paul. La plate-forme proprement dite pouvait être en terre battue ou en maçonnerie. Il y a sur le site quelques affleurements de galets épars, mais rien qui puisse faire pencher pour l'un ou pour l'autre type de matériau.

Il n'a été trouvé aucun niveau de sol ancien sur le site de la batterie *De Droite* lors du sondage, qui, il est vrai, n'est descendu qu'à une profondeur de 50 cm sous le niveau du sol actuel. Il n'y avait contre la face intérieure du parapet que du sable de même consistance et de même densité.

Ce qui n'est pas le cas d'une autre batterie de la Baie de Saint-Paul, de construction antérieure (durant la régie de la Compagnie des Indes, soit avant 1767), et pour laquelle, lors d'un sondage identique, il a été découvert un niveau de sol en terre battue d'une épaisseur de 3 cm reposant sur du sable tassé et recouvert de la même qualité de sable par les effets du temps. Ce niveau de sol se trouvait systématiquement à moins de 50 cm de la surface.

L'ensemble plate-forme/talus intérieur part du parapet, au sommet actuel de la batterie *De Droite*, c'est à dire, depuis une hauteur qui varie entre 2 et 4 mètres au dessus du niveau du sol et descend en pente douce vers le parcours de santé. Prise du milieu de la face principale, à partir du parapet jusqu'au niveau du sol, la pente mesure 21 mètres. Sur cette pente on ne trouve que du sable.

Ces constatations conduisent à penser que la plate-forme de cette batterie où reposait l'artillerie, a pu être simplement constituée de sable tassé sur lequel prenait place une structure en bois composée de madriers et de planches. Ces éléments périssables ont rapidement disparu après le désarmement de la batterie à la fin du XIX^e siècle et seul le sable est resté, reprenant progressivement les formes que lui impose la nature.

De la même façon, sur cette batterie datant de la Compagnie des Indes, le mur d'enceinte en moellons mis à jour par l'équipe de sondeurs, était recouvert d'un enduit lissé en argamaste, alors que le revêtement intérieur du parapet et le mur d'enceinte de la batterie *De Droite* n'étaient pas recouvert de cet enduit. Ce dernier fait plaide véritablement en faveur d'une construction rapide de la batterie *De Droite*, entre octobre 1809 et juillet 1810, dans une telle urgence, que la finition et le caractère esthétique d'un tel édifice n'étaient plus des priorités.

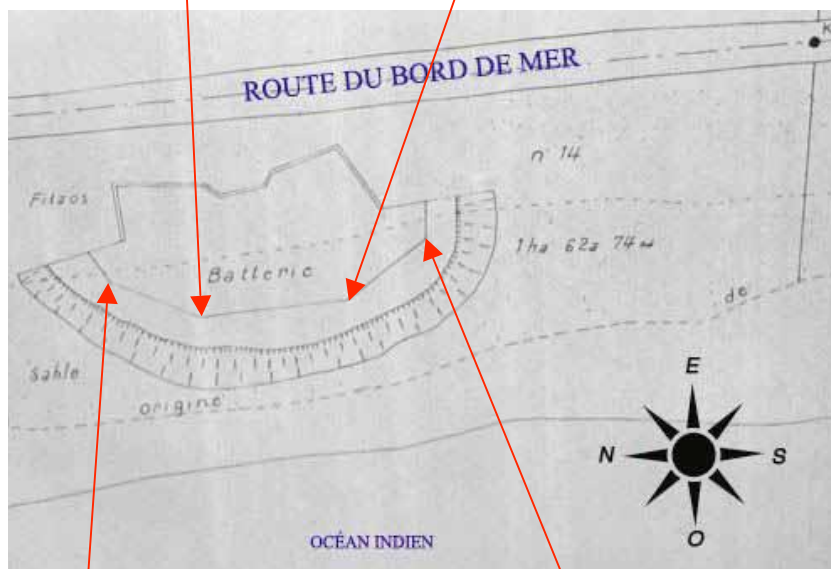
Le manque de détails des quelques plans disponibles dans les fonds d'archives pour cette batterie, ne permet pas d'affirmer qu'il s'agissait d'une batterie à *barbette*, c'est à dire qu'elle était conçue pour que les canons tirent par dessus le parapet. Néanmoins deux éléments donnent des raisons de penser que cette batterie était à *barbette* :

- lors du sondage, le parapet, malgré l'arasement général de sa partie supérieure, ne montrait aucune trace de *merlons* et d'*embrasures* pour le tir des canons.
- La plupart des batteries édifiées à La Réunion sont des batteries à barbette, surtout celles construites ou modifiées à partir de la fin du XVIII^e siècle, ce qui est le cas de la batterie *De Droite*.

En l'absence d'élément déterminant nous nous bornerons donc à penser qu'il s'agissait probablement d'une batterie à barbette.



Angle flanqué entre la face ouest et la face nord-ouest Angle flanqué entre la face ouest et la face sud-ouest



Batterie De Droite



*Angle d'épaule entre la face nord-ouest et le flanc nord
(Noter le câble électrique d'éclairage
Qui traverse le parapet d'est en ouest)*



Angle d'épaule entre la face sud-ouest et le flanc sud



Pièce en métal servant de support à la roue arrière d'un châssis d'affût de côte dans le deuxième tiers du XIXe siècle.

Bien que le sondage n'ait pas permis de découvrir des objets ou fragments d'objets liés au fonctionnement de la batterie ou aux activités humaines qui en découlaient, ce sondage a toutefois permis de découvrir une pièce en métal qui, appartenait à un affût d'artillerie.

Il s'agit du support sur lequel circulait la roue arrière du châssis de l'affût, permettant au canon de pivoter à droite ou à gauche suivant les besoins.

Chaque châssis d'affût de canon, de côte ou de place, était disposé sur une plate-forme en bois, qui elle reposait sur la barbette. Avec les progrès de l'artillerie cette plate-forme en bois est devenue une structure en métal dans le deuxième tiers du XIXe siècle. C'est un des éléments de cette structure qui a été retrouvée.

Conclusion :

Le sondage a permis de montrer que les vestiges de la batterie sont bien présents sous le sable : le parapet existe toujours à 90 % et le mur d'enceinte également mais dans des proportions moindres.

Bien que protégée, car à l'intérieur d'une zone boisée contrôlée par l'ONF, la batterie se dégrade lentement. Il serait intéressant de mettre en œuvre une opération de classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques pour cet édifice qui est le dernier aussi bien conservé dans l'île.

Sans pour autant restaurer la batterie, il serait possible de mener des travaux de délimitation du site, ainsi que de consolidation du revêtement intérieur du parapet afin d'arrêter sa lente destruction et dans un même temps de proposer une signalétique, qui informerait le public de la présence d'un tel édifice à cet endroit, ainsi que du rôle qui lui était autrefois dévolu.

Les travaux de consolidation du revêtement intérieur du parapet (et pourquoi pas du mur d'enceinte) pourraient permettre (avec des moyens de protection appropriés) de le mettre hors sol à son sommet afin que le tracé de la fortification apparaisse distinctement au public, ainsi que les éléments qui lui sont liés, notamment la plongée et les deux talus extérieur et intérieur.